

# Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en Haute-Vienne

## 1. L'offre médico-sociale

En Haute-Vienne, 73 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA : 18 places en IME, 23 places en structure expérimentale et 32 places en SESSAD (soit 8% de l'offre MS pour enfants). Le taux d'équipement est de 0,9 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans.

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD	-	-	32	32	12%	0,4	0,2
IME	18	-	-	18	6%	0,2	0,3
Autres étab.	-	-	23	23	6%	0,3	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>73</b>	<b>8%</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

Le département s'est par ailleurs doté d'une unité d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA).

Ouverte en 2015, elle accueille 7 élèves âgés de 3 à 6 ans, à l'école Maternelle du Roussillon.

## 2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

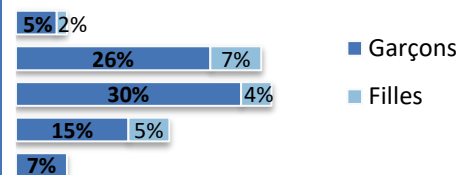
En 2014, sur le département, 75 enfants avec TSA<sup>1</sup> (15 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 45 sont accueillis en établissement et 30 accompagnés par un SESSAD. Ils occupent 9% de l'offre MS pour enfants. Cette année-là, 60% des enfants avec TSA décrits sont accueillis sur une place déclarée spécifiquement dédiée à la prise en charge de ce handicap soit 45 enfants dont 1 avec un diagnostic de psychose infantile

L'enquête ES 2014 en Haute-Vienne : 86% des ESMS « Enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle » ; 100% des enfants déclarés présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondant (soit plus de 800 enfants pour un taux d'occupation de 91% de la capacité installée déclarée).

### Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA accompagnés

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	-	0%	5	17%	5	7%
6-10 ans	15	33%	9	30%	24	32%
11-15 ans	16	36%	9	30%	25	33%
16-19 ans	9	20%	7	23%	16	21%
20 et +	5	11%	-	0%	5	7%
<b>Ensemble</b>	<b>45</b>	<b>100%</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

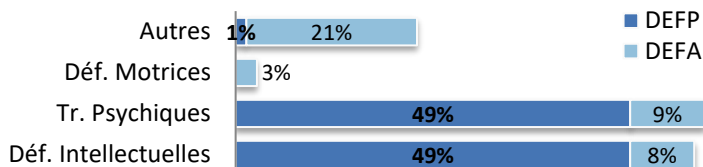
Les garçons avec un TSA sont surreprésentés, 82%, pour 18% de filles.



Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

### Les déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	37	6
Tr. Psychiques	37	7
Déf. Motrices	-	2
Autres	1	16
<b>Ensemble</b>	<b>75</b>	<b>31</b>



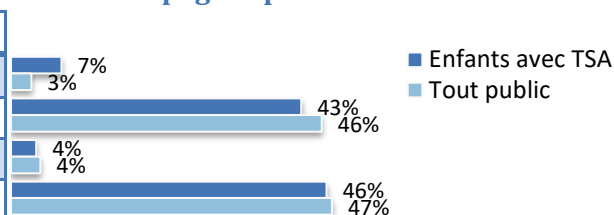
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

<sup>1</sup> L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

41% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences. 57% présentent une déficience intellectuelle dont 16% un retard mental sévère à profond ; 59% présentent un trouble psychique dont 29%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

### Scolarité des enfants avec un TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.

	Effectif	%
Non scolarisé	4	7%
Scolarité en Unité d'Enseignement	23	43%
Scolarité en interne et en inclusion	2	4%
Scolarité en inclusion	25	46%
Ensemble	54	100%



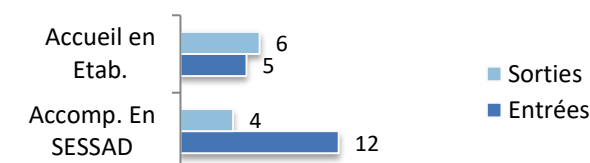
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAL

En Haute-Vienne, 46% des enfants de 3 à 15 ans suivis avec un TSA bénéficient d'une scolarisation en milieu ordinaire dans des proportions équivalentes à l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivis (47%). Le taux de non scolarisation est par ailleurs plus important chez les enfants avec un TSA (7% vs 3%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale<sup>2</sup> recensait en 2015-2016, 170 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 11% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

### Les flux : entrées et sorties 2014

En 2014, 17 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 10 en sont sortis. En SESSAD, le nombre d'entrées est 3 fois supérieur au nombre de sorties.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAL

### 3. Les soins en psychiatrie

En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), 147 enfants de moins de 20 ans ont été suivis par le secteur sanitaire pour un syndrome d'autisme ou de troubles envahissants du développement :

- 64% en ambulatoire (CMP, CATTP, consultations externes...)
- 29% ont été pris en charge à temps partiel en hôpital de jour ou ateliers thérapeutiques.
- 7% ont été pris en charge à temps complet (hospitalisation à temps plein notamment)

☞ Au total, plus de 264 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés sur le département à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation 543 enfants pouvant être concernés.

### Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Dordogne et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans)	147	56%
Les enfants accompagnés en ESMS	75	28%
Les élèves non suivis par le secteur médico-social	42	16%
<b>Nombre d'enfants avec TSA recensé</b>	<b>264</b>	<b>100%</b>
<b>Estimation du nombre d'enfants autistes/TED (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)</b>	<b>543</b>	

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

<sup>2</sup> Données sur la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, issues des enquêtes EN n°3 et 12.